

Canada - United States  
Inter-Parliamentary Group  
Canadian Section



Groupe interparlementaire  
Canada - États-Unis  
Section canadienne

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne  
concernant sa participation au 19<sup>e</sup> sommet annuel de la  
« *Pacific NorthWest Economic Region* » (PNWER)**

**Groupe interparlementaire Canada-États-Unis**

**Boise, Idaho, États-Unis d'Amérique  
Du 12 au 16 juillet 2009**

# Rapport

Une délégation de la Section canadienne du GIP, composée du sénateur Wilfred Moore et des députés France Bonsant, Scott Brison, C.P., et Ron Cannan, a assisté au 19<sup>e</sup> sommet annuel de la PNWER qui s'est tenu à Boise, Idaho. Le sommet avait pour thème « Addressing Global Challenges – Northwest Imperatives for the Future Through Excellence, Innovation and Leadership ».

Le GIP est depuis longtemps associé à la PNWER et assiste habituellement aux réunions d'été et d'automne de cet organisme. La PNWER est un regroupement officiel, bilatéral et régional des secteurs public et privé, qui est composé des États de l'Alaska, de l'Idaho, du Montana, de Washington, de l'Oregon, des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan et du territoire du Yukon. Cet organisme a les objectifs suivants : favoriser une meilleure collaboration régionale, accroître la compétitivité de la région dans les marchés intérieurs et internationaux, tirer parti de l'influence exercée par la région auprès d'Ottawa et de Washington, et entretenir la croissance économique de la région tout en préservant son environnement naturel.

Les délégués ont discuté de sujets très divers au sommet, dont l'énergie, le changement climatique, la politique de sécurité frontalière et la politique Achetez américain (*Buy American*).

## L'énergie

Les questions énergétiques ont occupé une place centrale durant les réunions du sommet. Les discussions ont porté principalement sur l'énergie renouvelable, les nouvelles technologies, la croissance de la demande pétrolière et le transport de l'énergie.

En ce qui concerne l'énergie renouvelable, plusieurs technologies ont été abordées, notamment les énergies éoliennes, géothermiques et hydroélectriques. Il a été signalé que la région de la côte pacifique nord-ouest du Pacifique était riche en sources d'énergie renouvelable. Cette région génère actuellement 3 000 mégawatts d'énergie renouvelable pour alimenter 700 000 foyers et ramener les émissions de dioxyde de carbone à l'équivalent de 950 000 automobiles. Pour ce qui est de l'énergie éolienne, la plupart des régions du Montana disposent d'un excellent potentiel tout comme la frontière entre les États de Washington et de l'Oregon sur le côté est.

L'extrême sud-ouest de l'Idaho et le sud-est de l'Oregon possèdent le meilleur potentiel pour la production de l'énergie solaire alors que le sud de l'Oregon et certaines régions du Montana ont un potentiel géothermique élevé.

L'énergie géothermique a l'avantage d'être produite presque constamment. L'énergie renouvelable est critiquée notamment parce qu'elle ne peut être emmagasinée en grande quantité et qu'elle n'est pas toujours disponible – le soleil ne brille pas la nuit ou par temps nuageux, il ne vente pas constamment, les rivières ne courent pas toujours – alors que la demande d'énergie est plus ou moins constante.

Les projets en cours dans la région produisent notamment 9 800 MW d'énergie éolienne, 407 MW d'énergie géothermale, 15 MW d'énergie solaire en Oregon, et un autre de 75 MW est proposé pour l'État de Washington.

Du point de vue du développement économique, ces projets ont produit les résultats suivants : des investissements de 5 milliards de dollars, des paiements de redevance aux fermiers et aux grands éleveurs variant de 4 à 8 millions de dollars, la création de plus de 4 000 emplois dans le domaine de la construction et de plus de 300 emplois permanents dans le domaine de l'exploitation et de la gestion des énergies renouvelables. En outre, la poursuite du développement de ces types d'énergie pourrait générer d'autres emplois –2 000 dans le domaine de l'énergie géothermique, de 200 à 350 dans celui de l'énergie solaire, et 22 000 dans la fabrication de produits solaires.

Les participants ont ensuite noté que l'obstacle à surmonter aujourd'hui était le transport de ces énergies. La capacité de transport n'a pas suivi le rythme de la production au cours des vingt dernières années et constitue le problème le plus important devant lequel se trouve l'industrie des énergies renouvelables à court terme.

Les participants ont aussi appris quels étaient les éléments essentiels pour qu'une région attire un projet d'énergie renouvelable : les ressources (p. ex. géothermale), du terrain, des permis, la capacité de transport, un acheteur (un accord d'achat d'énergie) et du financement.

Il a été souligné qu'à court terme les énergies renouvelables ne représenteraient qu'une petite partie de l'éventail des sources d'énergie, et qu'il faudrait encore compter sur les sources d'énergie traditionnelles dans un avenir prévisible. Cela étant dit, il a aussi été noté que la place occupée par les énergies renouvelables grandissait rapidement et qu'avec le temps, celles-ci joueraient un rôle plus significatif dans l'approvisionnement en énergie.

L'énergie nucléaire a aussi présenté un intérêt significatif pour les délégués. Elle suscitait leur enthousiasme parce qu'il s'agit d'un type d'énergie stable et peu coûteuse qui ne produit pas d'émissions, et que les progrès réalisés dans la fabrication de petits réacteurs modulaires permettent de réduire les importantes mises de fonds initiales, facteur qui a limité le développement de cette industrie. Il a aussi été noté que l'adoption récente de lois ciblant les émissions de dioxyde de carbone produites par les combustibles fossiles crée un climat réglementaire favorable à l'énergie nucléaire.

À la fin, les participants estimaient qu'il faudrait disposer d'un ensemble de sources d'énergie pour différentes applications. Aucune source d'énergie ne pourrait à elle seule répondre à tous les besoins en énergie au cours des prochaines décennies.

### **Le changement climatique**

Le problème du changement climatique est étroitement lié au sujet de l'énergie. La question de savoir comment lutter contre le changement climatique a suscité un débat houleux. Certains participants ont recommandé que les États américains de la région de la côte pacifique nord-ouest collaborent à la mise sur pied d'un système régional commun qui réglementerait les émissions de gaz à effet de serre. Il faudrait toutefois que ce système permette à chaque pays d'exploiter sa réserve abondante de

combustibles fossiles. Nous devons être parfaitement conscients de notre dépendance à ces combustibles.

Les participants ont noté que les provinces de l'Ouest canadien travaillent à l'établissement de leurs propres systèmes visant à limiter les émissions de dioxyde de carbone. La Colombie-Britannique a instauré une taxe sur le carbone, et l'Alberta a fixé un plafond sur les émissions de carbone produites par les grandes entreprises et établi un fonds de deux milliards de dollars pour étudier comment capturer le CO<sub>2</sub> des sables bitumineux et des terrains houillers et en enlever de l'atmosphère.

Certains participants ne savaient pas exactement jusqu'où on peut aller dans la lutte contre le changement climatique avant de nuire à l'industrie. Ils étaient convaincus qu'une approche lente et mesurée était la voie à suivre et que, finalement, la technologie serait le facteur déterminant dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La plupart des participants ont convenu que les membres de la PNWER devraient collaborer davantage dans ce dossier, par exemple en travaillant à la *Western Climate Initiative* (WCI – Initiative régionale de l'Ouest concernant le climat).

La WCI a été lancée en février 2007 quand les gouverneurs de l'Arizona, de la Californie, du Nouveau-Mexique, de l'Oregon et de Washington ont signé une entente selon laquelle ils ordonnaient à leurs États respectifs de fixer des objectifs régionaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de participer à la tenue d'un registre commun pour surveiller et gérer les émissions de gaz à effet de serre de la région, et de mettre sur pied un programme fondé sur le marché pour atteindre les objectifs fixés.

Cette initiative de réduction de gaz à effet de serre a misé sur les projets en cours dans chacun des États ainsi que sur deux autres se déroulant à l'échelle régionale. En 2003, les États de la Californie et de Washington ont créé la *West Coast Global Warming Initiative* (l'initiative de la côte ouest concernant le réchauffement de la planète) et, en 2006, l'Arizona et le Nouveau-Mexique ont lancé la *Southwest Climate Change Initiative* (l'initiative du Sud-Ouest concernant le changement climatique).

Depuis, les premiers ministres de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec et les gouverneurs du Montana et de l'Utah ont emboîté le pas à leurs cinq homologues qui se sont engagés les premiers à lutter contre le changement climatique au niveau régional.

### **La politique de sécurité frontalière**

Durant les discussions sur la politique de sécurité frontalière, des participants du Canada et des États-Unis ont indiqué que la politique américaine sur la frontière nord du pays, dictée par des craintes liées au terrorisme et des problèmes rencontrés à la frontière mexicaine, nuit aux collectivités de la région de la côte pacifique nord-ouest. Un des délégués s'est exprimé ainsi : « Nous essayons de décider quoi faire de la frontière canadienne en nous fondant sur ce que nous faisons de celle du Mexique – À mon avis, c'est une erreur parce qu'il s'agit de problèmes différents. »

Les participants ont appris que des études montrent que les déplacements transfrontaliers ont diminué de façon significative depuis l'adoption de mesures de sécurité plus strictes après le 11 septembre. Les collectivités de part et d'autre de la

frontière ont vu se dégrader les relations étroites qu'elles avaient établies après que les États-Unis eurent limité l'accès à leur territoire.

Certains délégués estimaient que les pressions des « faucons de la sécurité » du Congrès ont fait en sorte que l'accent soit mis sur la sécurité plutôt que sur l'efficacité et le commerce à la frontière canado-américaine. Comme l'a dit un des participants : « Une frontière épaisse, qui s'apparente à un mur, limite le commerce, engendre la rancune entre les Canadiens et les Américains, et finalement, ne fait probablement pas grand-chose de bon sauf nous permettre d'attraper un peu plus de passeurs de drogue et d'immigrants illégaux.

Les problèmes causés par « l'épaississement » de la frontière ont été mis en lumière au moment de l'exposé de l'Alliance canadienne du camionnage. Les représentants de celle-ci ont indiqué que les problèmes à la frontière étaient masqués par la baisse des volumes de fret résultant de la récession en cours. Ils ont expliqué ensuite qu'un retour à des débits de circulation normaux pourrait signifier qu'il y aura de nouveau des attentes plus longues et moins prévisibles aux postes frontaliers les plus occupés, et que « tout ce qui diminue l'efficacité, la productivité et la fiabilité de la chaîne d'approvisionnement nord-américaine empêche la région de soutenir la concurrence, d'attirer des investissements directs et de profiter pleinement de la reprise économique le moment venu ».

Les représentants de l'Alliance croient que l'amélioration de la sécurité et la facilitation du commerce ne sont pas incompatibles et que certains programmes lancés au cours des dernières années pour renforcer la sécurité, comme l'automatisation du contrôle de certains renseignements que le camionneur doit présenter pour passer la frontière, ont réellement contribué à faciliter le commerce. Toutefois, dans l'ensemble, il est indéniable que les contrôles frontaliers sont moins efficaces qu'ils l'étaient avant le 11 septembre.

Les représentants de l'Alliance ont demandé aux gouvernements du Canada et des États-Unis de proposer une nouvelle entente sur la frontière. À leur avis, il faut que les deux gouvernements s'engagent à mettre en œuvre conjointement des mesures modestes, pratiques et réalisables qui pourraient contribuer à faciliter le commerce, et ce, sans réduire le niveau de sécurité. Les gouvernements devraient se concentrer notamment sur les mesures suivantes :

- mettre fin à la multiplication des cartes de sécurité que les camionneurs à faible risque doivent avoir sur eux;
- faire en sorte qu'il soit plus facile pour les compagnies à faible risque de transporter des marchandises en passant par l'autre pays;
- mettre tous les ports au défi d'accroître leur capacité de production de 25 %;
- donner aux entreprises de camionnage la possibilité de montrer qu'elles ont exercé la diligence requise avant de leur retirer leur statut de compagnie à faible risque en raison d'une violation mineure.

De plus, on a demandé aux gouvernements fédéraux, provinciaux et des États d'harmoniser les lois douanières et sur l'immigration, de se doter d'un cadre

réglementaire coordonné et de trouver des façons d'établir des normes de camionnage communes aux deux pays.

Le message global concernant la politique de sécurité frontalière était qu'Ottawa et Washington devaient entretenir une collaboration beaucoup plus étroite pour régler les problèmes de sécurité frontalière. Les deux gouvernements nationaux doivent être prêts à travailler avec les régions pour bien comprendre ce qu'il faut faire pour assurer l'efficacité des postes frontaliers. Ils ne le comprendront qu'en écoutant les populations les plus concernées par les problèmes à la frontière, celles des régions.

### **La politique Achetez américain (*Buy American*)**

Peut-être qu'aucune question n'a revêtu autant d'importance pour la délégation canadienne que la politique Achetez américain (*Buy American*). L'article 1605 de l'*American Recovery and Reinvestment Act of 2009* (ARRA) prévoit qu'il est interdit d'affecter les fonds alloués en vertu de l'ARRA à la construction, la rénovation, l'entretien ou la réparation d'un immeuble ou d'un ouvrage public à moins que le fer, l'acier et les produits manufacturés qui ont servi à cette fin n'aient été produits aux États-Unis. Cette disposition doit être appliquée en conformité avec les obligations que les États-Unis ont contractées aux termes d'accords internationaux. Contrairement au gouvernement fédéral des États-Unis, la très grande majorité des municipalités et de nombreux États ne sont pas visés par de telles obligations. Par conséquent, ces administrations souffrent beaucoup des conditions restrictives d'approvisionnement prévues par l'article 1605.

Des délégués canadiens ont souligné que plus de 7 millions d'emplois américains découlent du commerce entre le Canada et les États-Unis et que le commerce bilatéral annuel de biens et de services représente plus de 694 milliards de dollars américains. Ils ont indiqué que l'article 1605 constitue un nouvel obstacle au commerce qui risque d'inciter le Canada à prendre une mesure réciproque pouvant mener à des pertes d'emplois dans les deux pays.

On nous a dit que des municipalités canadiennes réagissent à la politique Achetez américain en adoptant leur propre résolution appelant à la prise de mesures discriminatoires contre les produits et fournisseurs de pays, comme les États-Unis, qui ont ordonné la fermeture de marchés particuliers aux produits canadiens. La Fédération canadienne des municipalités (FCM) a adopté la résolution suivante le 6 juin 2009 :

***« Il est aussi résolu que la FCM appuie les municipalités qui décident d'adopter des politiques d'approvisionnement qui favorisent le libre échange en veillant à ce que les produits et matériaux nécessaires aux projets d'infrastructure locaux ne soient obtenus qu'auprès de compagnies dont le pays d'origine n'impose pas de restrictions commerciales contre les produits et matériaux fabriqués au Canada;***

***(et)***

***...que les mesures proposées ci-dessus soient suspendues pendant 120 jours pour avoir le temps de trouver une solution négociée à cette situation. »***

Des délégués des deux pays étaient préoccupés par cette question et ont indiqué qu'il fallait la régler immédiatement. Comme l'a dit un d'entre eux : « Des emplois se créent

des deux côtés de la frontière, et nous devons agir pour faire tomber certaines barrières ». Toute réciprocité de la part du Canada ne ferait qu'élever davantage la barrière et ajouter un autre obstacle.

La PNWER a d'ailleurs présenté un projet de résolution favorisant l'ouverture de la frontière canado-américaine et une collaboration entre les membres de la PNWER et avec leurs gouvernements locaux. Cette collaboration assurerait l'établissement de politiques d'approvisionnement ouvertes qui garantiraient aux vendeurs canadiens et américains de produits et services l'égalité d'accès aux marchés ainsi que la mise en œuvre de politiques qui faciliteraient l'ouverture commerciale entre les membres. Il reste à préciser d'autres détails avant d'en arriver à la version finale de cette résolution.

### **Conclusions**

Les délégués canadiens du GIP ont rencontré un grand nombre de leurs collègues des provinces et des États durant le sommet. Ils ont échangé des idées sur l'énergie, le changement climatique, la politique de sécurité frontalière et la politique Achetez américain. Ils étaient particulièrement intéressés par la façon dont la PNWER s'y prend pour régler certaines de ces questions et coordonner les politiques et les plans d'action des provinces et des États.

Respectueusement soumis,

L'hon. Jerahmiel Grafstein, c.r., sénateur  
coprésident  
Groupe interparlementaire  
Canada-États-Unis

Gord Brown, député  
coprésident  
Groupe interparlementaire  
Canada-États-Unis

## Dépenses de voyage

<b>ASSOCIATION</b>	Groupe interparlementaire Canada-États-Unis
<b>ACTIVITÉ</b>	19 <sup>e</sup> sommet annuel de la « <i>Pacific NorthWest Economic Region</i> » (PNWER)
<b>DESTINATION</b>	Boise, Idaho, États-Unis d'Amérique
<b>DATES</b>	Du 12 au 16 juillet 2009
<b>DÉLÉGATION</b>	
SÉNAT	L'hon. Wilfred P. Moore, sénateur, vice-président
CHAMBRE DES COMMUNES	M. Ron Cannan, député, vice-président L'hon. Scott Brison, C.P., député Mme France Bonsant, députée
PERSONNEL	M. Chad Mariage, secrétaire exécutif M. John Christopher, analyste
<b>TRANSPORT</b>	<b>11 975.71 \$</b>
<b>HÉBERGEMENT</b>	<b>3 464.28 \$</b>
<b>HOSPITALITÉ</b>	<b>Ø \$</b>
<b>INDEMNITÉS JOURNALIÈRES</b>	<b>1 308.28 \$</b>
<b>CADEAUX OFFICIELS</b>	<b>Ø \$</b>
<b>DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION</b>	<b>3 253.73 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>20 002.00 \$</b>